



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 11

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 12 / 2014

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL

**43040**



3 : Liquide inflammable.



9 : Matières et objets dangereux divers.

**Danger**



### SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Identification du produit** : Additif de carburant divers.  
Préparation liquide.

**Nom commercial** : NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Producteur/Fabricant** : SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants  
ZI TOURNAI OUEST 2  
RUE DU MONT DES CARLIERS, 3  
7522 TOURNAI Belgique-Belgie  
TEL : +32 (0).69.59.03.60  
FAX : +32 (0).69.59.03.61  
MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

**Distributeur** : SADAPS BARD AHL CORPORATION  
BP 50050 MOUVAUX  
59589 BONDUES Cedex France  
TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
FAX : +33 (0)3 20 82 97 87  
MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+32 (0)70.245.245  
+33 (0)1.45.42.59.59

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

**SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants**

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

**En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 11
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL</b>		<b>43040</b>

**SECTION 2 Identification des dangers (suite)**

: R10  
R44  
Xn; R20/21-R65  
R66  
Xi; R38  
N; R51/53

Texte des Phrases R : : SECTION 16

**Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

- **Dangers pour la santé** : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)  
Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)
- **Informations additionnelles sur les dangers** : EUH044 - Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)

Texte des Phrases H : : SECTION 16

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

• **Pictogramme(s) de danger**



- **Code de pictogrammes de danger** : SGH02 - SGH08 - SGH07 - SGH09
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Informations additionnelles sur les dangers** : EUH044 - Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Conseils de prudence**
  - **Généraux** : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
  - **Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P260 - Ne pas respirer les vapeurs.  
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection.
  - **Intervention** : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P331 - NE PAS faire vomir.  
P391 - Recueillir le produit répandu.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 11

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 12 / 2014

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL

**43040**

### SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- Stockage : P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 - Garder sous clef.
- Considérations relatives à l'élimination : P501 - Éliminer le contenu/réceptier conformément à la réglementation locale.
- Contient : Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques, 30 % et plus d'hydrocarbures aliphatiques, 15 % ou plus, mais moins de 30 % d'hydrocarbures aromatiques.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun(es) dans des conditions normales.

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques.	> 50 %	64742-48-9	918-481-9	----	01-2119457273-39-XXXX	Xn; R65 R66 ----- Asp. Tox 1 (H304) (EUH066)
Xylène	< 20 %	1330-20-7	215-535-7	601-022-00-9	----	R10 Xn; R20/21 Xi; R38 ----- Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315)
2-Ethyl hexyl nitrate	< 15 %	27247-96-7	248-363-6	----	01-2119539586-27-XXXX	R44 Xn; R20/21/22 R66 N; R51-53 ----- Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH044) (EUH066)
Ethylbenzène	< 10 %	100-41-4	202-849-4	601-023-00-4	----	F; R11 Xn; R20 ----- Flam. Liq. 2 (H225) Acute Tox. 4 (H332)
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	< 2 %	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	----	Xn; R65 R66 R67 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1 (H304) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	< 2 %	64742-95-6	265-199-0	----	----	R10 Xn; R65 R66 R67 Xi; R37 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066)
Ethylhexylique (2-) Alcoool	< 2 %	104-76-7	203-234-3	----	01-2119487289-20-XXXX	Xi; R36/38 ----- Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315)
1,2,4-triméthylbenzène	< 2 %	95-63-6	202-436-9	601-043-00-3	----	R10 Xn; R20 Xi; R36/37/38 N; R51-53 ----- Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 2 (H411)



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 11

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 12 / 2014

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL

**43040**

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Naphtalène	: < 1 %	91-20-3	202-049-5	601-052-00-2	----	Carc. Cat. 3; R40 Xn; R22 N; R50-53 ----- Acute Tox. 4 (H302) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Mésitylène	: < 0,5 %	108-67-8	203-604-4	601-025-00-5	----	R10 Xi; R37 N; R51-53 ----- Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 2 (H411)
Propylbenzène	: < 0,5 %	103-65-1	203-132-9	601-024-00-X	----	R10 Xn; R65 Xi; R37 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 2 (H411)
Cumène	: < 0,5 %	98-82-8	202-704-5	601-024-00-X	----	R10 Xn; R65 Xi; R37 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 2 (H411)

### SECTION 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Premiers secours

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.  
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- **Ingestion** : NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : N'est pas supposé irritant.
- **Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Contact avec les yeux** : N'est pas supposé irritant.
- **Ingestion** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5 / 11
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL</b>		<b>43040</b>

#### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- **Agents d'extinction appropriés** : Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable. Poudre.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

#### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions générales** : Ecarter toute source d'ignition.

**Précautions individuelles** : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### **6.2. Précautions pour l'environnement**

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Méthodes de nettoyage**

- **sur le sol** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
- **sur l'eau** : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 7. Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Général** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Manipulation** : Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.

**Durée de stockage** : 3 ans.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée disponible.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6 / 11
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL</b>		<b>43040</b>

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** :

- Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 1200
- Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : VME [ppm] : 184
- Xylène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 435
- Xylène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 100
- Xylène : TLV<sup>©</sup> -STEL [ppm] : 150
- Xylène : VME [ppm] : 50
- Xylène : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 221
- Xylène : VLE [ppm] : 100
- Xylène : VLE [mg/m<sup>3</sup>] : 442
- 2-Ethyl hexyl nitrate : TLV<sup>©</sup> -STEL [ppm] : 1
- 2-Ethyl hexyl nitrate : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 1
- Ethylbenzène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 434
- Ethylbenzène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 100
- Ethylbenzène : TLV<sup>©</sup> -STEL [mg/m<sup>3</sup>] : 543
- Ethylbenzène : TLV<sup>©</sup> -STEL [ppm] : 125
- Solvant naphta aromatique léger (pétrole) : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 2900
- Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 2000
- Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 500
- 1,2,4-triméthylbenzène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 125
- 1,2,4-triméthylbenzène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 25
- 1,2,4-triméthylbenzène : VME [ppm] : 20
- 1,2,4-triméthylbenzène : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 100
- Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 52
- Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 10
- Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -STEL [mg/m<sup>3</sup>] : 79
- Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -STEL [ppm] : 15
- Naphtalène : VME [ppm] : 10
- Mésitylène : VME [ppm] : 25
- Mésitylène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 125
- Mésitylène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 25
- Cumène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 246
- Cumène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 50
- Cumène : MAC [mg/m<sup>3</sup>] : 245
- Cumène : VME [ppm] : 20
- Cumène : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 100
- Cumène : VLE [ppm] : 50
- Cumène : VLE [mg/m<sup>3</sup>] : 250

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection individuelle

- **Protection des yeux** : Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.(EN374)
- **Protection respiratoire** : Equipement de protection respiratoire approprié.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 11

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 12 / 2014

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL

**43040**

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Ambre.
Odeur	: Caractéristique.
• Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
• pH	: Non applicable.
• Point de fusion / Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition final [°C]	: Aucune donnée disponible.
• Point d'éclair [°C]	: 40°C
• Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
• Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
• Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité relative	: 0,825 - 0,835
• Solubilité	: Produit insoluble dans l'eau.
• Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
• Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
• Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
• Viscosité	: Aucune donnée disponible.
• Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
• Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

#### 9.2. Autres informations

Autres données : Aucune donnée disponible.

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Etincelles. Chaleur.

#### 10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8 / 11

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 12 / 2014

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL

**43040**

### SECTION 10. Stabilité et réactivité (suite)

**Produits de décomposition dangereux** : Hydrocarbure. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

### SECTION 11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

SECTION 2

Voir le Récapitulatif des Risques

### SECTION 12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

#### 12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### SECTION 14. Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

No ONU : 1993

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Xylène), 3 (9E), III, (D/E)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 - Etiquetage ADR



	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 9 / 11
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL</b>		<b>43040</b>

#### SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

	: 3 : Liquide inflammable. 9 : Matières et objets dangereux divers.
<b>ADR/RID</b>	: Disposition spéciale : 640E Classe : 3 Groupe : III
<b>I.D. n°</b>	: 30
<b>- Désignation officielle de transport</b>	: UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Xylène), 3 (9E), III, (D/E)
<b>Transport terrestre</b>	
<b>- ADR Classe</b>	: 3
<b>- Groupe d'emballage ADR</b>	: III E
<b>Mesures d'urgence en cas d'accident</b>	: Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.
<b>Transport par mer</b>	
<b>- Code IMO-IMDG</b>	: Classe 3
<b>Groupe d'emballage IMO</b>	: III
<b>- IMDG-Pollution marine</b>	: Yes
<b>- EMS-Nr</b>	: F-E S-E
<b>Transport aérien</b>	
<b>- ICAO/IATA</b>	: Packaging instructions cargo : 310 Packaging instructions passenger: 309
<b>- Désignation officielle de transport</b>	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Xylene)
<b>- IATA - Classe ou division</b>	: 3

#### 14.4. Groupe d'emballage

III

#### 14.5. Danger pour l'environnement

**En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

**Mesures d'urgence en cas d'accident** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.  
Arrêter le moteur. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.  
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

**Autres données**

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 15. Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants**

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

**En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 10 / 11

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 12 / 2014

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL

**43040**

### SECTION 15. Informations réglementaires (suite)

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail Français :** : Tableau RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.  
Tableau RG 4 BIS : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant.

**Autres**

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

### SECTION 16. Autres informations

**Texte des Phrases H :** : EUH044 - Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 - Nocif par contact cutané.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 - Nocif par inhalation.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer .  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte des Phrases R :** : R10 : Inflammable.  
R11 : Facilement inflammable.  
R20 : Nocif par inhalation.  
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.  
R44 : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Utilisations recommandées & restrictions** : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 11 / 11
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>NETTOYANT INJECTEURS DIESEL BARD AHL</b>		<b>43040</b>

**SECTION 16. Autres informations (suite)**

**Autres données** : Etiquette : 730 4304 R0  
Révision - Voir : \*  
Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

**Date d'impression** : 30 / 12 / 2014

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**